



Coin valorisation de « Verdure » Mascotte en environnement

En 2013, l'enfouissement du carton sera interdit !

À partir de janvier 2013, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2011-2015 bannira l'enfouissement du papier et du carton dans toute la province afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il sera donc interdit pour tous, à partir de cette date, de mettre du papier et du carton aux ordures. Pour atteindre cet objectif, une nouvelle réglementation municipale a été adoptée.

La récupération...

ce n'est pas une option!

